



Sommaire

Mission du Directeur général adjoint du Trésor en Indonésie

M. Thomas Courbe s'est rendu en Indonésie du 4 au 6 octobre 2017, afin de co-présider le premier dialogue économique entre la France et l'Indonésie et ouvrir le Forum mondial des CCEF.

L'extrême vulnérabilité climatique de l'ASEAN

L'ASEAN présente une vulnérabilité extrême au changement climatique. Une action résolue et continue permettrait, en théorie, de limiter cette vulnérabilité à un coût acceptable.

Nouvel assouplissement monétaire « surprise » en Indonésie

Les deux nouvelles baisses du taux directeur de la Banque centrale indonésienne ont surpris les observateurs en renforçant l'assouplissement monétaire initié en 2016. Un consensus semble se dessiner autour d'un scénario de pause dans les baisses de taux.

Singapour : futur hub régional en matière de finance verte ?

En 2017 plusieurs actualités sont venues étayer l'idée que Singapour pourrait chercher à se positionner comme hub régional en matière de finance verte (marché obligataire en particulier). De nouvelles mesures pourraient être prochainement prises en ce sens.

La Malaisie, leader mondial de la finance islamique

Si la finance islamique mondiale ne représente encore qu'un faible montant (1,3%) de la totalité des actifs financiers mondiaux, la Malaisie en est le leader. Stimulé par les pouvoirs publics, ce leadership pourrait permettre à la Malaisie de devenir un hub mondial de la finance islamique.

Vers une coopération accrue entre la France et les Philippines dans le domaine agricole

Une délégation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est rendue aux Philippines du 24 au 27 septembre 2017. Ce déplacement a été l'occasion d'une séquence agricole dense avec un forum sur l'agriculture, la signature d'un accord de coopération et le lancement de plusieurs chantiers de coopération.

Investissement français en ASEAN en 2016 : des résultats en demi-teinte

Le flux d'investissements français vers l'ASEAN est négatif en 2016, à -509,9 M EUR, reflétant le désinvestissement des entreprises françaises dans certaines économies de la région. Le stock d'IDE français en ASEAN atteint 18,2 Mds EUR, en légère baisse par rapport à 2015 (-1,8%).

Annexes statistiques : prévisions 2018 (FMI ; Banque mondiale ; BAsD)

Mission du Directeur général adjoint du Trésor en Indonésie

Le Directeur général adjoint du Trésor, M. Thomas Courbe, s'est rendu en Indonésie du 4 au 6 octobre 2017, afin de co-présider le premier dialogue économique entre la France et l'Indonésie, faire le point sur la coopération financière bilatérale et ouvrir le Forum mondial des CCEF – organisé pour la première fois dans la région Asie-Pacifique.

Aligner les positions sur les grands sujets multilatéraux

L'organisation du premier dialogue économique bilatéral est consécutive à **la volonté exprimée tant au niveau français qu'indonésien de renforcer les échanges quant aux principaux enjeux de régulation économique mondiale** – fort des constats effectués au cours de la préparation et de la visite du Président Hollande en mars 2017. Les positions de l'Indonésie, seul pays de l'ASEAN membre du G20, doivent être mieux comprises et intégrées dans l'agenda multilatéral.



Thomas Courbe et le vice-Ministre coordinateur pour les Affaires économiques, M. Rizal Lukman

Thomas Courbe a ainsi pu s'entretenir avec M. Rizal Lukman, vice-Ministre coordinateur pour les Affaires économiques et sherpa G20 ; au cours des échanges, les deux parties ont souligné la nécessité de préserver le rôle du dialogue multilatéral,

face à la montée du protectionnisme et aux prises de position unilatérales. L'Indonésie s'est également montrée très intéressée par les initiatives de la France en matière de fiscalité internationale des entreprises de l'Internet. Par ailleurs, les deux parties sont convenues que le traitement multilatéral des questions de blanchiment et de financement du terrorisme devait être pérennisé. Enfin, le vice-Ministre a confirmé les ambitions de l'Indonésie en matière de lutte contre le changement climatique.

Le principe d'un dialogue soutenu, organisé de manière régulière et en fonction des dossiers prioritaires a été acté. Une prochaine session pourrait se tenir soit à Paris, soit en marge de réunions multilatérales.

Soutenir la coopération financière et technique

Un entretien avec le Secrétaire Général du ministère de la Planification a permis de rappeler le fort niveau d'engagement de la France en matière de coopération financière et technique. Via les prêts du Trésor et les différents programmes de l'AFD, la France reste en Indonésie au deuxième rang des bailleurs bilatéraux.

Thomas Courbe a pu indiquer la disponibilité de la France à explorer des projets dans des domaines à la fois nouveaux et structurants – notamment dans le secteur du numérique.

Echanger sur la stratégie internationale de la France

Le Directeur général adjoint a enfin rejoint Bali où il a procédé à l'ouverture officielle du Forum Mondial des CCEF, réunis sur le thème « un autre monde vu d'Asie-Pacifique ». Lors de son propos liminaire, Thomas Courbe a pu remercier le Ministre indonésien Thomas Lembong, directeur du bureau de promotion des investissements, invité d'honneur du Forum, pour avoir témoigné de la confiance retrouvée des milieux économiques quant à l'agenda de réformes porté en France.

L'exercice a été l'occasion de présenter, devant une assemblée de 450 chefs d'entreprises français, le bilan des actions réalisées en matière de soutien aux entreprises – y compris à l'international – et les actions à venir.

Contact : gaultier.brand-gazeau@dgtrésor.gouv.fr

L'extrême vulnérabilité climatique de l'ASEAN

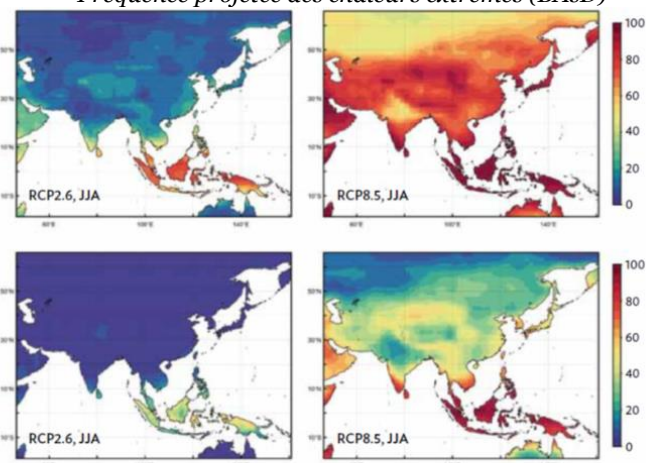
L'ASEAN présente une vulnérabilité extrême au changement climatique, même sur la base des scénarios de réchauffement les moins pessimistes. Une action résolue et continue permettrait, en théorie, de limiter cette vulnérabilité à un coût acceptable.

Une zone fortement exposée au changement climatique

D'après les évaluations les plus récentes, notamment rassemblées par le GIEC et la Banque asiatique de développement, certaines des zones géographiques, des écosystèmes et des secteurs économiques de l'ASEAN seront significativement affectés par le changement climatique même dans le cas d'un réchauffement limité à 1,5 à 2°C en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

La multiplication des longues vagues de chaleur, la montée du niveau des océans en zones côtières fortement peuplées, les changements dans les régimes de précipitation, la pénurie d'eau à certains endroits et les inondations à d'autres, figurent au premier rang des risques auxquels est exposée l'ASEAN. Ces risques pourraient altérer significativement la santé humaine, affecter profondément les services rendus par les écosystèmes, réduire les rendements de l'agriculture et de la pêche, conduire à des effets majeurs sur l'activité économique dans son ensemble et sur le cadre de vie, accentuer les dynamiques migratoires et accroître le potentiel pour des conflits.

Fréquence projetée des chaleurs extrêmes (BASD)



JJA = June, July, and August; RCP = Representative Concentration Pathway.

Note: Colors indicate the multimodel average of the percentage of boreal summer months in the time period 2071–2099 with temperatures greater than three standard deviations (3-sigma, top panels) and five standard deviations (5-sigma, bottom panels) for the RCP2.6 (left) and RCP8.5 (right) scenarios. Standard deviation is calculated for the baseline period (1951–1980).

Un risque de fortes pertes économiques que des mesures résolues pourraient contenir

Des simulations révèlent que les pertes liées au changement climatique pourraient être de l'ordre de 3% du PIB des pays de la région en 2050 puis s'accroître fortement pour atteindre à la fin du siècle 11% du PIB chaque année si aucune action

d'ampleur n'est engagée. Dans l'hypothèse où tous les pays tendraient à faire converger leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant d'ici 2050, une stabilisation des conditions climatiques nécessiterait des changements drastiques dans les trajectoires d'émissions des pays de l'ASEAN : elle impliquerait un maintien en valeur absolue des émissions régionales de GES en 2050 par rapport à 2010 (scénario à 650 ppm), voire à une baisse de 30% en valeur absolue (scénario à 500 ppm).

En Asie du Sud-Est, le coût des mesures à mettre en place pour réduire ces émissions de GES est estimé, sur la période 2010-2050 entre 2,5% et 3,5% du PIB pour le scénario le plus ambitieux (500 ppm CO₂eq) et de l'ordre de 1% du PIB pour le scénario intermédiaire (650 ppm). Ce coût, relativement élevé *prima facie*, serait toutefois compensé d'une part par les co-bénéfices attendus (qualité de l'air, réduction de la congestion automobile, ...) et d'autre part par les pertes évitées (réduction des dommages). Il serait en outre réduit en cas de mise en place d'un marché mondial du carbone.

Les bénéfices nets devraient excéder les coûts des politiques de stabilisation des émissions les plus ambitieuses (500 ppm) dès 2040. Ces coûts, bien que dépassant les bénéfices pendant les premières décennies, apparaissent supportables : à titre de comparaison, les subventions aux énergies fossiles représentaient encore 3% du PIB régional en 2010 avant d'être progressivement réduites dans plusieurs pays. Sur l'ensemble de la période 2010-2100, les bénéfices devraient dépasser de 5 à 11 fois leurs coûts.

La nécessité d'une action rapide et continue

Espérer atteindre ce résultat suppose toutefois une action résolue, sans délai, et un maintien du cap tout au long du siècle actuel. En effet, un décalage de 10 ans dans la mise en œuvre de véritables politiques ambitieuses (2030 au lieu de 2020) augmenterait de 60% le coût des politiques de réduction en 2050.

La réduction des émissions liées à l'usage des sols (forêts notamment), l'amélioration de l'efficacité énergétique, le remplacement des carburants fossiles par des alternatives plus propres et le captage et stockage du carbone constituent les principaux champs d'action qui pourraient, successivement, en ASEAN contribuer le plus significativement à la stabilisation des émissions de gaz à effet de serre.

Ces mesures supposent d'impulser et mettre en œuvre des politiques publiques adaptées, par exemple dans des infrastructures pour supporter ces changements de paradigme (production électrique peu carbonée, réseaux électriques intelligents et/ou décentralisés, transports publics, ...) et rendre résilientes les infrastructures existantes.

Contact : jerome.audhui@dgtrésor.gouv.fr

Nouvel assouplissement monétaire « surprise » en Indonésie

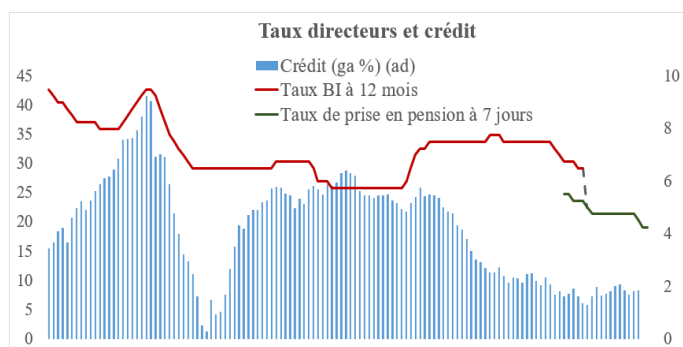
En effectuant deux nouvelles baisses de son taux directeur, la Banque centrale indonésienne a récemment surpris les observateurs en renforçant l'assouplissement monétaire qu'elle avait initié en 2016. Alors que la croissance du crédit a fortement ralenti depuis 2013, la transmission de la politique monétaire par ce canal s'est révélée sous-optimale jusqu'à présent. Un consensus semble désormais se dessiner autour d'un scénario de pause dans les baisses de taux.

La Bank Indonesia a réduit son taux directeur de 200 points de base depuis début 2016

La Bank Indonesia a baissé son taux directeur à six reprises au cours des dix premiers mois de 2016, devenant l'une des banques centrales les plus actives en 2016. L'autorité monétaire a également changé de taux de référence en août 2016 (passage du taux à 12 mois au taux de mise en pension à 7 jours). Ces actions ont notamment été rendues possibles par le fait que le système financier indonésien est relativement sain, à l'image de sa résilience depuis la hausse des taux de la *Federal Reserve* américaine en décembre 2015.

En août 2017, la Bank Indonesia a procédé à une nouvelle baisse qui a surpris la majorité des observateurs. Alors que sa « *forward guidance* » était explicite et qu'elle avait maintenu son taux stable depuis octobre 2016, la Banque centrale a ainsi porté ce dernier à 4,50%, arguant notamment d'une moindre incertitude sur l'environnement international. Cette action a été renforcée en septembre 2017 avec une deuxième baisse de 25 points de base (pbs), intervenant dans un contexte d'inflation jugé acceptable (inférieur à 4%) et de maîtrise du déficit courant (environ 2% du PIB).

Ces décisions ont par ailleurs été accompagnées par une baisse du taux des réserves obligatoires (passé de 8% en 2015 à 5% en mai 2017) et une réduction des ratios de couverture des prêts pour les financements immobiliers.



Cette politique monétaire accommodante vise à soutenir la demande de crédit, au plus bas depuis plusieurs années et, *in fine*, la croissance en baisse depuis 2011

A 7,5% en 2015, le taux directeur indonésien s'est établi désormais à 4,25%. Si les taux offerts par les

banques ont bien suivi les mouvements du taux de référence (-139 pbs pour les prêts de trésorerie, -105 pbs pour les prêts à l'investissement, et -91 pbs pour les prêts à la consommation entre janvier 2016 et août 2017), la croissance du crédit demeure inférieure à 10%, contre plus de 20% entre 2010 et 2013 lors du pic du cycle des matières premières. Alors que les autorités anticipaient encore au printemps que la croissance du crédit s'établirait autour de 11% en 2017, la Banque centrale table désormais sur une fourchette de [8% - 10 %] et sur une fourchette de [10% - 12%] en 2018.

Comme le reconnaît elle-même la *Bank Indonesia*, la transmission de la politique monétaire par le canal du crédit s'est révélée insuffisante. A la suite de la chute des cours des matières premières – qui représentent plus de 50% des exportations du pays, les banques indonésiennes ont vu le niveau de leurs prêts non-performants progresser rapidement et, par prudence, ont préféré assainir leurs portefeuilles à partir de 2016 plutôt que de chercher à les développer. Le crédit à l'économie a dans le même temps pâti d'une moindre demande : les entreprises ont été affectées par la crise et font face à des surcapacités, parfois importantes ; le taux d'utilisation moyen des capacités industrielles atteignait 77% en juillet 2017.

Les deux dernières baisses de taux ne sont peut-être pas étrangères à la déception générée par une croissance inférieure aux attentes au deuxième trimestre 2017 (stable par rapport au premier trimestre, à 5,01%) et aux difficultés du gouvernement à augmenter significativement son budget faute de pouvoir augmenter ses recettes.

Un consensus semble désormais se dessiner autour d'un scénario de pause dans les baisses de taux. Fin septembre, le Gouverneur de la Banque centrale a déclaré que les dernières actions étaient « suffisantes ». Début octobre, le PDG de Bank Mandiri – l'une des principales banques du pays – a quant à lui estimé que le taux était désormais « relativement optimal » et qu'une nouvelle baisse n'aurait pas d'effet tant que les banques n'auraient pas réduit le niveau de leurs prêts non-performants. Plus récemment, l'agence de notation Moody's a publié une note de recherche dans laquelle elle conseille à la *Bank Indonesia* de faire une pause dans son assouplissement, étant donné la stratégie monétaire engagée par la *Federal Reserve* qui pourrait notamment renforcer le dollar américain.

Contact : clement.bourgey@dgtresor.gouv.fr
jean-hippolyte.feilded@dgtresor.gouv.fr

Singapour : futur hub régional en matière de finance verte ?

Depuis début 2017, plusieurs actualités sont venues étayer l'idée que Singapour pourrait chercher à se positionner comme hub régional en matière de finance verte (marché obligataire en particulier). Une conférence sur la finance verte mi-novembre, organisée en collaboration avec la banque centrale et sous l'égide de la présidence allemande du G20, pourrait être l'occasion pour les autorités singapouriennes d'annoncer de nouvelles mesures en ce sens.

Depuis début 2017, différentes initiatives laissent imaginer que Singapour souhaite davantage se positionner comme un acteur significatif en matière de finance verte, en particulier en ASEAN

Jusqu'à cette année, le marché obligataire vert singapourien est resté très limité. Le développement de ce marché au niveau international en 2016 et la montée en puissance de la Chine en la matière ont probablement entraîné un changement de paradigme.

Le principal signal tient dans l'annonce par l'Autorité Monétaire de Singapour (MAS) d'un « *Green Bond Grant Scheme* », consistant au remboursement d'une partie des surcoûts liés à l'émission d'une obligation verte (certification externe). Ce dispositif, annoncé en mars et effectif depuis juin, est présenté par les autorités singapouriennes comme visant à amorcer le marché singapourien. Comme souvent, la puissance publique est dans une démarche prescriptrice et de promotion du centre financier. Le dispositif, original, a été bien accueilli mais a toutefois été critiqué par certains observateurs, comme n'étant pas assez incitatif pour les émetteurs n'envisageant pas déjà d'émettre une obligation verte.

Trois émissions d'obligation verte cotée à Singapour ont été largement commentées. En avril, le promoteur immobilier *City Developments Limited* a émis la première obligation verte d'une entreprise singapourienne (100 M SGD) avant qu'en juillet, la banque DBS ne devienne la première institution financière à émettre une obligation verte dans la cité-Etat (500 M USD), avec trois établissements français associés en qualité de teneurs de livre. En juillet, le premier producteur indépendant indien d'énergies renouvelables Greenko, dont le principal actionnaire est le fonds souverain singapourien GIC, a lancé la plus importante obligation verte asiatique à ce jour (1 Md USD). A titre de comparaison, le total des obligations vertes émises au niveau mondial s'élève à environ 94 Mds USD depuis début 2017, d'après la *Climate Bonds Initiative*.

Le séminaire « *Singapore, Green Finance and the Collaborative Challenge* » organisé en janvier, en présence de Simon Zadek, co-directeur de l'UNEP Inquiry pour un système financier mondial durable, a également rencontré un vif succès.

Ces actualités traduisent la volonté de Singapour de se positionner comme hub régional en matière de finance verte. Cette démarche serait également une opportunité pour les autorités de développer les marchés de capitaux domestiques, notamment un marché obligataire de taille limitée comparativement à d'autres pays de l'ASEAN.

Une vaste consultation de place est en cours laissant présager de nouvelles annonces des autorités

Le *think tank* singapourien *Singapore Institute of International Affairs* travaille actuellement à la rédaction d'un rapport visant à établir des recommandations pour favoriser l'essor de Singapour comme hub régional en matière de finance verte. L'originalité de la démarche – intitulée « *Collaborative initiative for green finance in Singapore* » – tient à son caractère collaboratif : après un événement de lancement courant juillet, trois ateliers thématiques ont été organisés durant le mois d'août, réunissant l'ensemble des parties prenantes volontaires de la place singapourienne (banques, gestionnaires d'actifs, fonds souverains, assureurs, consultants, agences de notation, émetteurs...).

Ce travail pourrait aboutir à des annonces prochaines de la part des autorités singapouriennes. En effet, cette démarche est soutenue par la MAS, comme en atteste la présence de Leong Sing Chiong (Assistant directeur général en charge du Développement et de l'international) lors de l'évènement de lancement. Si elles ne sont pas liées aux propositions qui seront faites dans le rapport du *think tank*, la MAS et, plus largement, les autorités singapouriennes pourraient s'en inspirer. Un élément de calendrier tend à confirmer cette hypothèse : la sortie du rapport du *think tank* est prévue le 13 novembre, soit deux jours avant une conférence intitulée « *Making markets work for Green Finance* » organisée par deux associations de marché en collaboration avec la MAS et l'UNEP Inquiry. Cet évènement se tiendra d'ailleurs sous l'égide de la Présidence allemande du G20. L'intervention du Ministre pour le développement national et second Ministre des finances est d'ailleurs prévue en ouverture de cet évènement ; or le « *Green Bond Grant Scheme* » mentionné ci-dessus avait été annoncé par ce même ministre lors d'une conférence organisée pour les 20 ans l'Association des gérants d'actifs de Singapour.

Contact : clement.bourgey@dgtresor.gouv.fr

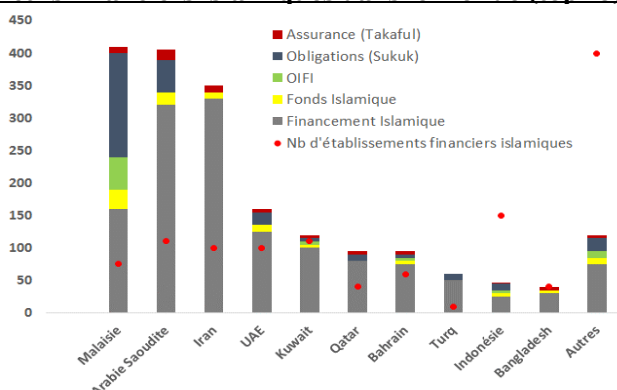
La Malaisie, leader mondial de la finance islamique

La Malaisie a lancé fin juin 2017 la première émission mondiale d'obligation islamique verte (« green sukuk »), témoignant de sa capacité d'innovation dans ce domaine en forte croissance (+17% par an depuis 2009). La finance islamique se distingue principalement de la finance conventionnelle par l'application du principe de partage des risques (par opposition à leur transfert) afin d'assurer une justice et une équité économique conforme au droit islamique (Shariah). Cela interdit le paiement d'intérêts. Si la finance islamique mondiale ne représente encore qu'un faible montant (1,3%) de la totalité des actifs financiers mondiaux, la Malaisie en est le leader, avec l'Arabie Saoudite et l'Iran. Ce leadership, stimulé par les pouvoirs publics, pourrait permettre à la Malaisie de devenir un hub mondial de la finance islamique.

Plus de 20% des actifs financiers islamiques mondiaux sont gérés en Malaisie

Kuala Lumpur est la 1^{ère} place mondiale pour l'émission d'obligations islamiques (sukuk) et un acteur majeur des financements et de l'assurance (takaful) islamiques. Sur un marché global de la finance islamique évalué fin 2015 à 1 800 Mds USD, la Malaisie (415 Mds USD, 23%) devance l'Arabie Saoudite (412 Mds USD ; 22,9%) et l'Iran (345 Mds USD ; 19,1%), en détenant plus de 55% du marché des obligations islamiques (167 Mds USD) et une part significative (13%) des financements islamiques (174 Mds USD) ainsi que des assurances islamiques (25%, 8,2 Mds USD).

Actifs financiers islamiques dans le monde (top 10)



Source: Thomson Reuters Islamic Finance report 2015

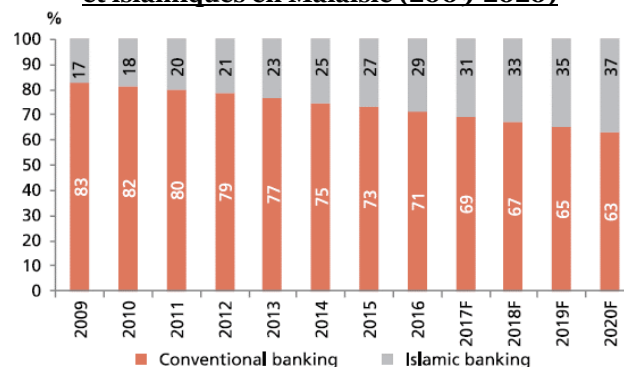
Les pouvoirs publics malaisiens appuient le développement de la finance islamique. La première pierre est posée en 1963 avec la création du fonds **Tabung Haji**, destiné à aider les Malaisiens à épargner la somme nécessaire au pèlerinage à la Mecque. Puis, en 1983, l'*Islamic Banking Act* autorise la création de banques islamiques, sous la tutelle de la Banque centrale (Bank Negara Malaysia, BNM), et le gouvernement crée la **Bank Islam Malaysia Behrad** (BIMB). L'année suivante, les bases d'un secteur islamique de l'assurance sont jetées avec le *Takaful Act*. La croissance du secteur s'accélère avec la création d'un marché interbancaire islamique en 1994 (Interest-free

Banking Scheme, IBS), ce qui engendre une dualisation du système bancaire, partagé entre une partie conventionnelle et une partie islamique. **Plusieurs aides fiscales sont mises en place** pour soutenir le secteur (ex : exonération de taxe sur les profits des sukus ou exonération pendant 10 ans des revenus des banques islamiques pour leurs activités en devises étrangères). En 2013, l'entrée en vigueur de l'*Islamic Financial Service Act*, qui remplace le cadre juridique précédent, conduit les établissements islamiques à renforcer la mise en œuvre des principes de la Shariah dans toutes leurs opérations et produits, et à en assurer l'acceptabilité au niveau mondial. Aujourd'hui, **16 établissements bancaires malaisiens** sont entièrement dédiés à la finance islamique. Maybank Islamic, BIMB, Bank Rakyat, CIMB Isl., Public Bank Isl. et RHB Isl. comptent parmi les principaux.

La Malaisie se positionne pour devenir un hub mondial de la finance islamique d'ici 2020

Dans son plan de transformation économique 2010-2020, le gouvernement malaisien a fixé 4 objectifs clés à l'industrie de la finance islamique : (1) passer de 8% à 13% la part du marché des actifs financiers islamiques (soutenir les fonds malaisiens spécialisés) ; (2) accroître la part des assureurs malaisiens sur le marché des takaful ; (3) atteindre 40% de financements islamiques en Malaisie en 2020, et (4) classer une institution financière malaisienne parmi les 10 principaux acteurs mondiaux de la finance islamique.

Part des financements conventionnels et islamiques en Malaisie (2009-2020)



Source : rapports annuels, BNM, DBS Bank, AllianceDBS

L'ambition est aussi, sous réserve de l'harmonisation de l'interprétation normative des principes de la Shariah, d'étendre le savoir-faire des établissements islamiques malaisiens à d'autres marchés et d'autres acteurs. A fin 2015, les banques malaisiennes avaient déjà procédé à l'émission de 32 sukus en devises étrangères (USD, CNY, JPY, SGD) pour le compte d'émetteurs malaisiens et étrangers, équivalents à un total de 21,3 Mds USD (BNM). Les banques islamiques malaisiennes se positionnent sur les marchés porteurs, en particulier l'Indonésie, premier pays au monde en nombre d'habitants de confession musulmane.

Contact : arnaud.boulanger@dgtresor.gouv.fr

Vers une coopération accrue entre la France et les Philippines dans le domaine agricole

Une délégation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est rendue aux Philippines du 24 au 27 septembre 2017. Ce déplacement a été l'occasion d'une séquence agricole dense avec un marché de produits français et philippin, un forum sur l'agriculture incluant la signature d'un accord de coopération et lancement de plusieurs chantiers de coopération (dont accès au marché, indications géographiques, filière laitière).

La promotion de la gastronomie et des produits alimentaires français aux Philippines

Cette séquence agricole à Manille s'est ouverte par un marché franco-philippin qui s'est tenu du 22 au 24 septembre 2017 au sein du centre commercial Central Square dans le quartier moderne d'affaires et résidentiel de Bonifacio Global City, mettant en avant les produits – essentiellement alimentaires – des deux pays.

Cette opération est le fruit d'un partenariat avec le marché «*Philippine Harvest*», organisé par le *Department of Agriculture des Philippines*. Le marché a accueilli sept exposants français, ainsi que des animations sur le thème de la France (démonstrations culinaires, musique), et a fait l'objet d'un bon niveau de fréquentation. L'idée est de pouvoir reconduire ce partenariat à l'avenir et d'accueillir un nombre croissant d'exposants français.

Lancement d'une coopération bilatérale franco-philippine dans le domaine agricole

Un forum franco-philippin sur l'agriculture s'est ensuite tenu à Manille le 26 septembre 2017 autour du thème «*How the agricultural sector addresses the challenges of food security and farmers' well-being amidst climate change*». Il a réuni tout au long de la journée un public de 150-200 personnes issues du milieu institutionnel, de la recherche et du secteur privé.

Cet évènement a permis, à travers quatre sessions techniques parallèles, d'aborder plusieurs sujets d'intérêt commun entre la France et les Philippines : l'agro biodiversité et la gestion des sols ; l'élevage et la santé animale ; l'intégration au marché des petits producteurs ; technologie et modernisation des pratiques agricoles. Chaque session a été introduite par des représentants des deux ministères de l'Agriculture, ce sur quoi des chercheurs et des entreprises, réunis au sein d'un panel, étaient invités à présenter leurs travaux et activités en lien avec la problématique et à proposer des pistes pour les politiques publiques agricoles philippines et la coopération franco-philippine. Ces sessions ont été l'occasion de mettre en avant le modèle agricole français, des initiatives internationales portées ou promues par la France (4/1000, décennie de l'agriculture familiale) mais ont également constitué une plateforme de promotion de la recherche (CIRAD,

INRA) et des entreprises françaises (InVi-vo, Olmix, Lesaffre, Hiphen). Semmaris, entreprise exploitante du marché de Rungis, a pu présenter sa contribution au projet de mise en place d'un marché de gros pour les produits agricoles et alimentaires à New Clark City. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture philippin a souligné sa volonté de développer son implication dans la lutte contre l'antibiorésistance.

La clôture du forum a été réalisée conjointement par le ministre de l'Agriculture des Philippines, M. Emmanuel Piñol, et le Chargé d'affaires *ad interim*, M. Laurent Le Godec. Elle a notamment donné lieu à la signature de l'arrangement administratif négocié entre le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le *Department of Agriculture* des Philippines.

Quelles perspectives pour la suite des travaux en 2017 et 2018 ?

La première réunion du comité de pilotage de la coopération agricole franco-philippine s'est tenue le 27 septembre en matinée. Elle a permis d'évoquer l'ensemble des sujets identifiés pour le démarrage des travaux communs et de définir un programme de travail pour 2017 et 2018.

Sur le projet de marché de gros de Clark, une méthode de travail a pu être établie avec Semmaris afin de faciliter la réalisation de l'étude de faisabilité du projet. Dans les filières animales, l'Institut de l'élevage va être mobilisé pour faire un diagnostic de la filière laitière philippine et formuler des pistes de coopération. En matière d'accès au marché, l'objectif d'une réouverture du marché philippin à la filière avicole et aux pommes françaises a été rappelé. Pour 2018, des progrès sont attendus pour les protéines animales transformées et les pommes de terre.

Par ailleurs, plusieurs projets de coopération institutionnelle ont été validés dans le domaine du changement climatique (4/1000), des indications géographiques, de la sécurité sanitaire des aliments, des laboratoires d'analyse ou encore des coopératives agricoles.

Enfin, une réunion s'est tenue le 27 septembre après-midi avec les entreprises et entrepreneurs français basés aux Philippines afin de faire un point sur leurs attentes. Elle a été l'occasion d'une discussion sur le cahier des charges de l'étude sur les opportunités dans le domaine agroalimentaire aux Philippines (financée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et réalisée par Business France). Cette étude devrait être finalisée vers mars-avril 2018 et disponible pour toutes les entreprises intéressées. Une première restitution de l'étude est envisagée à l'occasion du Salon international de l'agriculture 2018.

Contact : sebastien.bouvatier@dgtresor.gouv.fr

Investissement français en ASEAN en 2016 : des résultats en demi-teinte

Selon les données de la Banque de France, le stock d'IDE français en ASEAN a atteint 18,2 Mds EUR en 2016, en baisse de 1,8% par rapport à 2015. Singapour continue de concentrer près des deux tiers des stocks français (11,7 Mds EUR). Le flux d'investissements vers l'ASEAN est négatif (-509,9 M EUR), reflétant le désinvestissement des entreprises françaises dans plusieurs économies de la région. En dépit d'une année en demi-teinte, l'ASEAN demeure une région attractive pour les investisseurs français.

Des désinvestissements importants dans les grandes économies de la région, mais une croissance marquée des flux vers Singapour

	Flux d'IDE français		Stocks d'IDE français	
	2015 M EUR	2016 M EUR	2015 M EUR	2016 M EUR
Birmanie	-58,5	-178,7	149,1	-32,4
Brunei	2,4	-13,6	30,6	16,1
Cambodge	33,2	67,0	275,2	339,6
Indonésie	-375,6	-843,5	2 551,6	1 796,5
Laos	36,7	17,4	254,3	271,5
Malaisie	20,2	-284,7	776,2	492,1
Philippines	-68,5	-7,5	1 057,5	1 028,7
Singapour	454,0	782,0	10 810,0	11 660,6
Thaïlande	-1 075,7	-98,2	1 755,4	1 717,7
Vietnam	18,8	49,8	843,1	884,4
ASEAN-6	-1 027,0	-402,1	17 793,9	17 579,9
ASEAN-10	-1 013,3	-509,9	18 503,2	18 174,7
Total Monde	40 292,2	51 826,1	1 152 051,8	1 194 749,8

ASEAN-6 : Singapour, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Philippines

Les IDE français en ASEAN enregistrent en 2016 des flux négatifs de 509,9 M EUR, après -1,0 Md EUR en 2015 et 1,7 Md EUR en 2014. Ce désinvestissement est à mettre en perspective avec la tendance globale de baisse des flux observée en ASEAN où le total des flux entrants étrangers a diminué de 20,2% en 2016 à 101,6 Mds USD, (-25,5 Mds USD), selon la CNUCED. Cette tendance à la diminution des flux entrants, voire au désinvestissement, s'observe dans l'essentiel des économies émergentes et s'explique notamment par la faiblesse des prix des matières premières, tout particulièrement répercutée en Asie du Sud-Est, ainsi que par les incertitudes macroéconomiques et géopolitiques mondiales.

L'ensemble régional affiche une attractivité contrastée. Plusieurs des grandes économies voient un retrait des investissements français en 2016, en particulier l'Indonésie et la Malaisie suite à des opérations financières intragroupes. A l'inverse, Singapour capte 782,0 M EUR de flux entrants, soit 1,5% du total des flux d'IDE français, en 12^{ème} position, avant la Chine (13^{ème}), en raison principalement du rachat de l'armateur singapourien Neptune Orient Lines par CMA CGM pour 2,2 Mds EUR. Si les économies intermédiaires de la région (Thaïlande, Philippines, Brunei) témoignent également du désinvestissement français dans la région, plusieurs économies moins développées de la zone (Vietnam, Cambodge, Laos) continuent de capter les investissements français.

Le stock d'IDE français en ASEAN, concentré dans trois secteurs, reste modeste en 2016

Les stocks d'IDE français en ASEAN atteignent 18,2 Mds EUR fin 2016 (-1,8% par rapport à 2015), un niveau modeste par rapport au poids de la région dans l'économie mondiale. Forte de son statut de hub économique international, Singapour concentre 64% du stock en 2016 en ASEAN loin devant l'Indonésie (9,9%) et la Thaïlande (9,4%). La Malaisie, 3^{ème} économie de la région en matière de PIB/hab, est un des pays d'ASEAN où le stock d'IDE français est le plus faible. En revanche, les économies moins développées de la région bénéficient des flux d'investissements positifs reçus en 2016.

L'analyse de la répartition sectorielle des stocks français d'IDE en ASEAN révèle une forte pondération de l'industrie manufacturière (41% en 2016), des industries extractives (18%) et des services financiers (12%). Cette répartition est cohérente avec la présence des grands groupes français dans la région, en particulier dans le secteur agroalimentaire (Bel, Danone), dans les secteurs pharmaceutique et de la chimie (Servier, Air Liquide, Novacap), dans l'énergie (Total, Engie, EDF), dans la finance et l'assurance (BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, AXA).

La structure du stock d'investissement français diffère notablement entre les grandes économies de la région. Si elle est fortement axée sur l'industrie manufacturière et les industries extractives en Indonésie et en Malaisie, elle est plus équilibrée entre industries et services à Singapour et en Thaïlande. Plus de 60% du stock d'IDE français dans la construction est concentré aux Philippines. Dans les économies plus modestes de la région, on remarque la forte pondération des services (en particulier les services financiers) qui représente plus de 70% du stock d'IDE français au Vietnam, plus de la moitié au Cambodge et près d'un tiers au Laos. La part de l'investissement français dans l'industrie manufacturière dans ces pays, pourtant fortement intégrés aux chaînes de valeur de l'industrie manufacturière mondiale, reste faible, se situant en moyenne autour de 15%.

La marge de progression des investissements français dans la région est encore importante, la zone présentant un potentiel considérable. La Banque asiatique de développement évalue ainsi l'importance des besoins en infrastructures à 1 700 Mds USD par an jusqu'à 2030. Le FMI estime la croissance moyenne de la zone à 5,1% en 2017 et en 2018. Parallèlement, la région continue de s'ouvrir aux flux internationaux, comme en témoignent les initiatives de plusieurs pays pour favoriser les investissements étrangers.

Contact : lauriane.montreuil@dgtresor.gouv.fr

Annexes statistiques : prévisions 2018 (FMI, BM, BA5D)

	Indonésie	Malaisie	Philippines	Singapour	Thaïlande	Vietnam	ASEAN-6
Population (millions)	265,3	32,5	108,4	5,7	69,2	94,6	575,7
PIB (Mds USD)	1 092,1	340,9	357,8	316,9	466,6	234,7	2 809,0
PIB / habitant USD	4 116,4	10 489,6	3 300,9	55 231,4	6 744,8	2 481,5	4 883,6
Croissance (%)	5,3%	4,8%	6,7%	2,6%	3,5%	6,3%	4,9%
Inflation moyenne (%)	3,9%	2,9%	3,0%	1,3%	1,0%	4,0%	2,9%
Investissement (% PIB)	34,2%	25,4%	26,5%	25,6%	24,1%	26,8%	28,9%
Epargne (% PIB)	32,4%	27,6%	26,2%	45,1%	32,2%	28,2%	32,2%
Solde courant (% PIB)	-1,8%	2,2%	-0,3%	19,5%	8,1%	1,4%	3,3%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	3,97%	3,4	5,65%	4,2	3,3	11,0	2,4
Importations de biens (Variation (%) du volume)	2,51%	3,1	7,26%	4,4	5,7	10,9	2,8
Dépenses publiques (% PIB)	16,8%	22,0%	20,2%	19,6%	24,2%	28,9%	20,4%
Recettes publiques (% PIB)	14,3%	19,3%	19,2%	21,1%	22,5%	23,1%	18,4%
Solde public (% PIB)	-2,5%	-2,7%	-1,0%	1,5%	-1,9%	-5,8%	-2,1%
Dette publique brute (% PIB)	29,2%	54,2%	33,2%	109,2%	39,6%	63,6%	46,7%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	-12,5	5,6	3,7	23,9	13,2	1,4	35,3
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	2,7	9,9	7,9	61,6	1,6	12,6	96,2

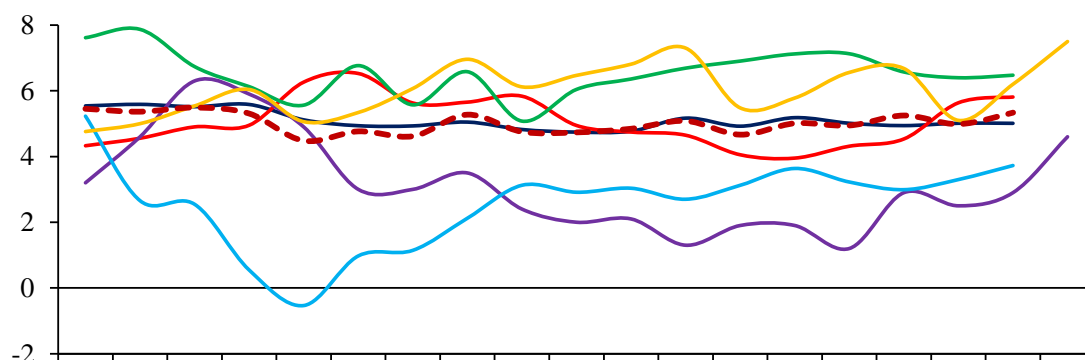
	Birmanie	Brunei	Cambodge	Laos	Timor oriental	ASEAN-10 (Timor or. exclu)
Population (millions)	53,0	0,4	16,3	6,8	1,3	652,2
PIB (Mds USD)	74,0	12,0	24,3	18,7	2,8	2 938,0
PIB / habitant USD	1 395,8	27 601,2	1 495,6	2 755,8	2 240,1	4 507,6
Croissance (%)	7,6%	0,6%	6,8%	6,9%	6,0%	5,1%
Inflation moyenne (%)	6,1%	0,0%	3,5%	2,7%	2,7%	3,0%
Investissement (% PIB)	22,9%	35,6%	22,0%	n.d.	46,4%	29,8%
Epargne (% PIB)	16,3%	n.d.	13,4%	n.d.	n.d.	31,6%
Solde courant (% PIB)	-6,6%	-2,1%	-8,6%	-10,9%	-15,9%	2,8%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	16,4	1,5	10,6	10,0	n.d.	2,8
Importations de biens (Variation (%) du volume)	13,8	0,6	9,4	7,3	n.d.	3,1
Dépenses publiques (% PIB)	19,4%	32,7%	24,1%	23,2%	70,5%	20,5%
Recettes publiques (% PIB)	15,0%	18,2%	19,6%	18,0%	47,7%	18,3%
Solde public (% PIB)	-4,5%	-14,5%	-4,6%	-5,2%	-22,9%	-2,2%
Dette publique brute (% PIB)	37,0%	2,9%	38,4%	64,7%	n.d.	46,3%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	n.d.	-0,1	0,1	0,0	n.d.	35,5
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	2,2	-0,1	1,9	0,9	0,01	101,1

Prévisions de croissance pour l'ASEAN de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement et du Fonds monétaire international

	Fonds monétaire international				Banque mondiale				Banque asiatique de développement			
	2017		2018		2017		2018		2017		2018	
	WEO octobre 2017	Δ avril 2017	WEO octobre 2017	Δ avril 2017	Prévisions octobre 2017	Δ juin 2017	Prévisions octobre 2017	Δ juin 2017	Prévisions sept. 2017	Δ avril 2017	Prévisions sept. 2017	Δ avril 2017
Birmanie	7,2	-0,3	7,6	0,0	6,4	-0,5	6,7	-0,5	7,7	0,0	8,0	0
Brunei	-1,3	0,0	0,6	-0,1	-	-	-	-	0,0	-1,0	1,0	-1,5
Cambodge	6,9	0,0	6,8	0,0	6,8	-0,1	6,9	0,0	7,1	0,0	7,1	0
Indonésie	5,2	0,1	5,3	0,0	5,1	-0,1	5,3	0,0	5,1	0,0	5,3	0
Laos	6,9	0,1	6,9	0,2	6,7	-0,3	6,6	-0,2	6,9	0,0	7,0	0
Malaisie	5,4	0,9	4,8	0,1	5,2	0,9	5,0	0,5	5,4	1,0	5,4	0,8
Philippines	6,6	-0,2	6,7	-0,2	6,6	-0,3	6,7	-0,2	6,5	0,1	6,7	0,1
Singapour	2,5	0,3	2,6	0,0	-	-	-	-	2,7	0,5	2,7	0,4
Thaïlande	3,7	0,7	3,5	0,2	3,5	0,3	3,6	0,3	3,5	0,0	3,6	0
Vietnam	6,3	-0,2	6,3	0,0	6,3	0,0	6,4	0,0	6,3	-0,2	6,5	-0,2
ASEAN	5,1	0,2	5,1	0,0	-	-	-	-	5,0	0,2	5,1	0,1

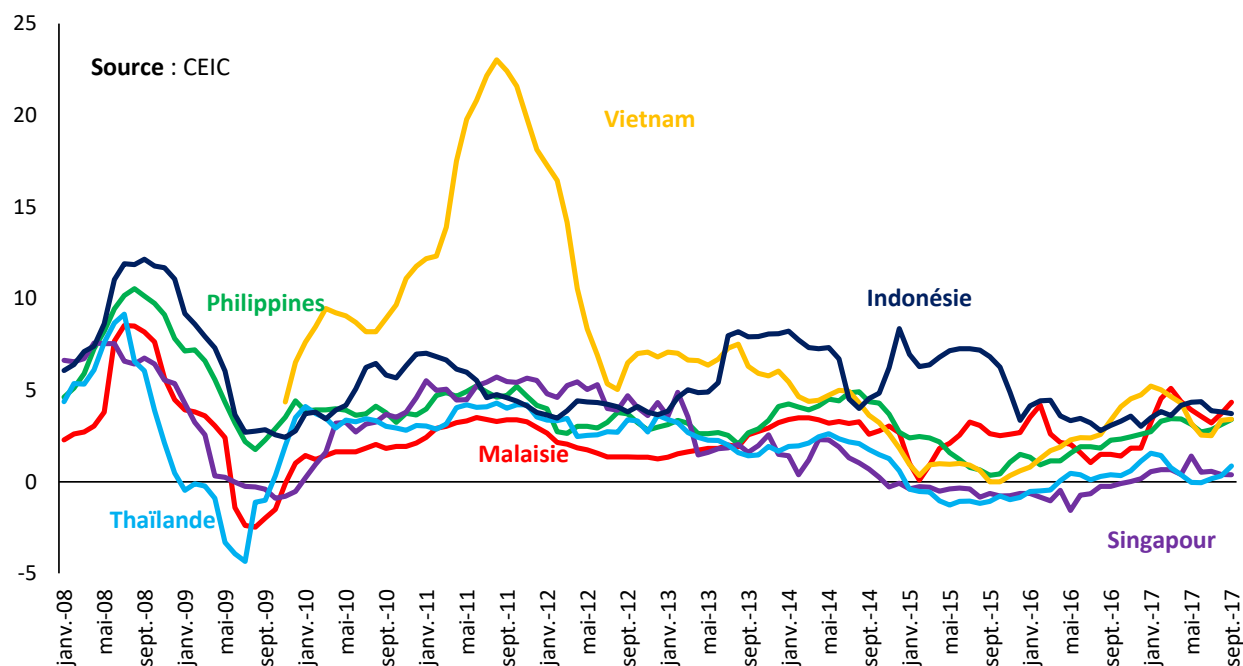
Sources : FMI (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017); BASD (*Perspectives asiatiques de développement*, avril 2017); Banque mondiale (*Perspectives économiques d'Asie Pacifique*, avril 2017).

Croissance trimestrielle des pays de l'ASEAN (% , en glissement annuel)

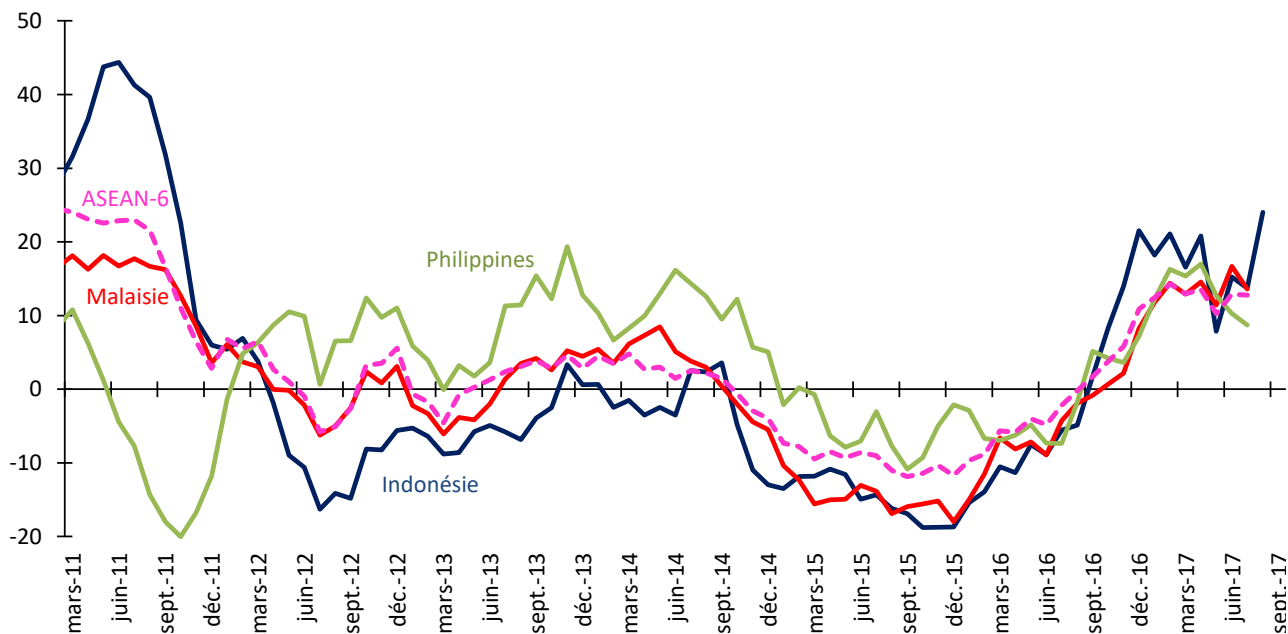


	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
	2013				2014				2015				2016				2017		
— Indonésie	5,5	5,6	5,5	5,6	5,1	4,9	4,9	5,0	4,8	4,7	4,8	5,2	4,9	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0	
— Malaisie	4,3	4,6	4,9	5,0	6,3	6,5	5,6	5,7	5,8	4,9	4,7	4,6	4,1	4,0	4,3	4,5	5,6	5,8	
— Philippines	7,6	7,9	6,7	6,1	5,6	6,8	5,6	6,6	5,1	6,0	6,4	6,7	6,9	7,1	7,1	6,6	6,4	6,5	
— Singapour	3,2	4,6	6,3	5,9	4,9	3,0	3,0	3,5	2,4	2,0	2,1	1,3	1,9	1,9	1,2	2,9	2,5	2,9	4,6
— Thaïlande	5,2	2,7	2,5	0,5	- 0,	1,0	1,1	2,1	3,1	2,9	3,0	2,7	3,1	3,6	3,2	3,0	3,3	3,7	
— Vietnam	4,8	5,0	5,5	6,0	5,1	5,3	6,1	7,0	6,1	6,5	6,8	7,3	5,5	5,8	6,6	6,7	5,1	6,2	7,5
- - - Moyenne ASEAN-6	5,4	5,4	5,5	5,3	4,5	4,8	4,6	5,3	4,8	4,7	4,8	5,1	4,7	5,0	4,9	5,2	4,98	5,3	

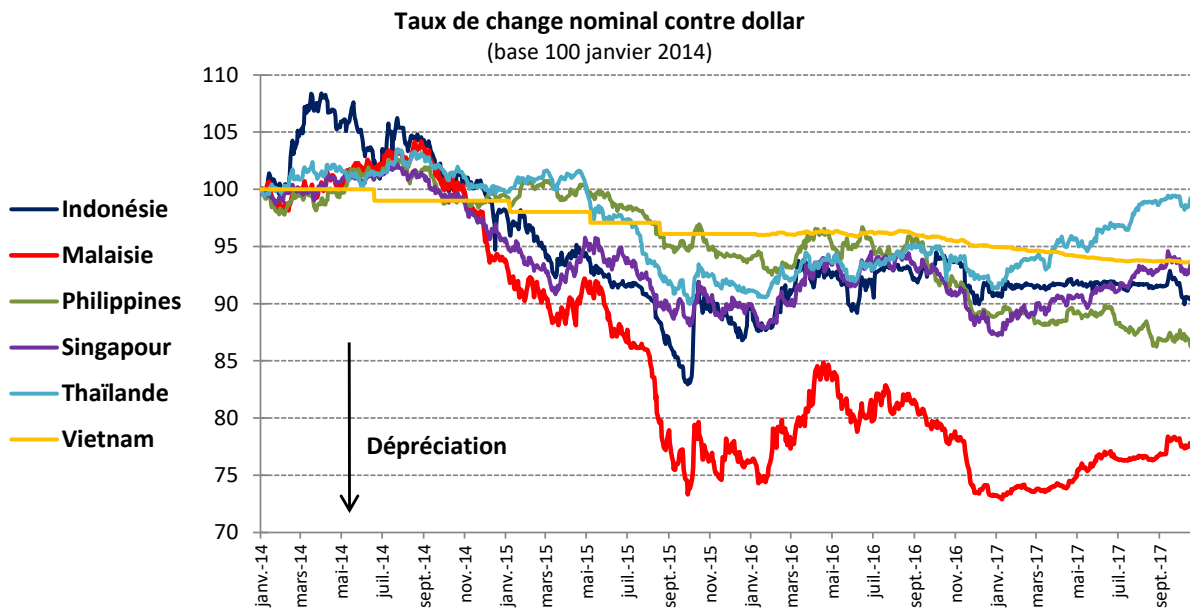
Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



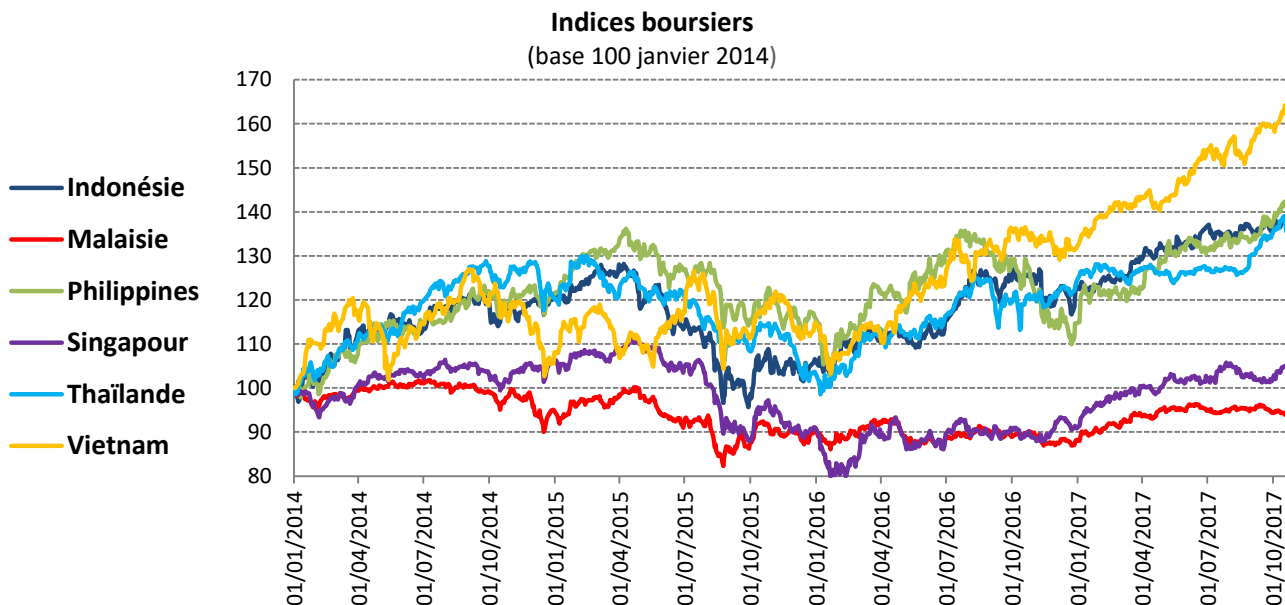
Croissance des exportations (moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)



Taux de change nominal contre dollar (Base 100 janvier 2014)



Indices boursiers (Base 100 janvier 2014)



Copyright © 2017

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Singapour (adresser les demandes à antoine.chery@dgtresor.gov.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service économique régional de Singapour
Adresse : 101-103 Cluny Park Road, SINGAPORE 259595
Crédit photo page de garde: Lauriane Montreuil

Rédigé par : SER de Singapour
Revu par : Antoine Chéry

Version du : 31/10/2017
Version originelle : 14/07/2011 (maquette)